



COMMENT

ACCÉDER

À SCOLARITÉ

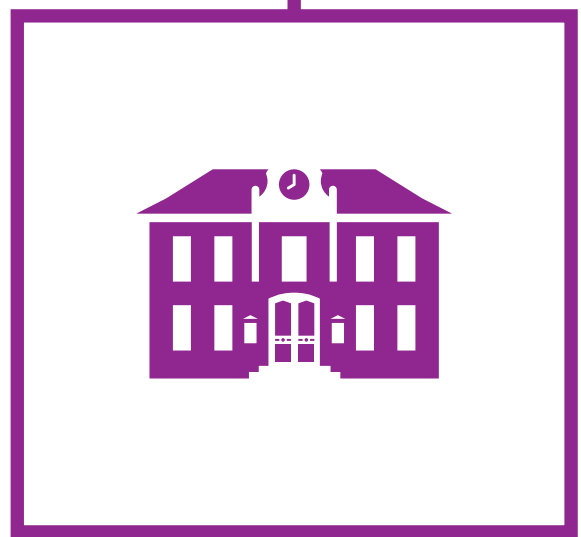
SERVICES ?

2

**possibilités s'offrent
à vous pour accéder
à Scolarité services**



**Se connecter avec
FranceConnect
(page 3)**



**Se connecter avec
le compte de l'Éducation nationale
(ATEN) fourni par
l'établissement scolaire
(page 7)**

Se connecter avec FranceConnect



Je me connecte avec mon compte ATEN

votre identifiant

votre mot de passe

VALIDER

identifiant oublié ? →

mot de passe oublié ? →

Je me connecte avec FranceConnect

FranceConnect vous permet de vous connecter aux services publics en ligne, **dont Scolarité services**, en utilisant votre compte :

- **Impots.gouv.fr** (déclaration d'impôts en ligne),
- **Ameli.fr** (compte en ligne de la sécurité sociale),
- **idn.laposte.fr** (identité numérique),
- **Mobile Connect et moi** (identité numérique mobile).

Le + pour votre demande de bourse de collège ou de lycée : vos informations fiscales transmises à l'établissement sont plus précises. Aucun document complémentaire n'est donc à fournir !

Pour ce faire, vous devez posséder un compte en ligne sur l'un des trois sites mentionnés ci-dessus.



CONSEILS :

- **Si vous faites votre déclaration de revenus en ligne, choisissez **impots.gouv.fr** :**
utilisez votre numéro fiscal
et le mot de passe lié à ce compte.
- **Si vous avez un compte en ligne pour votre sécurité sociale, choisissez **ameli.fr** :**
utilisez votre numéro de sécurité sociale
et le mot de passe lié à ce compte.
- **Si vous avez une identité numérique LaPoste, choisissez **idn.laposte.fr** :**
utilisez votre adresse de messagerie LaPoste
et le mot de passe lié à ce compte.

L'établissement scolaire vous a envoyé un courrier sur lequel figure l'adresse internet pour accéder à Scolarité services : **https://teleservices.ac-*****.fr**
(ex : **<https://teleservices.ac-lille.fr>**)

1



Cliquez sur le **bouton FranceConnect**

2



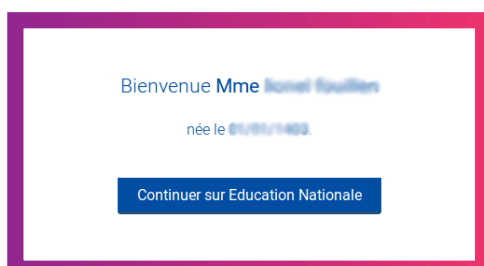
Sélectionnez un **compte existant au choix** pour vous identifier

3



Saisissez vos **identifiant et mot de passe** du compte choisi et **validez**

4



Cliquez sur le **bouton** qui vous permet de **continuer pour accéder aux services de l'Éducation nationale**

Lors de la première connexion

Pour cette première connexion aux services de l'Éducation nationale via FranceConnect, vous devez rapprocher votre identité de celle de votre enfant : il vous suffit de saisir quelques informations qui le concernant.

- Pré-requis** Votre compte Éducation nationale doit être valide. Cela signifie que :
- vous avez déjà utilisé l'identifiant et le mot de passe provisoire indiqués sur un courrier ou un mail envoyé par l'établissement ;
 - vous avez personnalisé votre mot de passe.



Saisissez **le nom, le prénom et la date de naissance de votre enfant.**

Sélectionnez **le type et le nom de l'établissement de votre enfant le nom, le prénom et la date de naissance de votre enfant**

Cas particuliers : Si la validation des informations sur votre enfant ne fonctionne pas :

 **Compte Introuvable**

Votre compte n'a pas été reconnu.
Vous avez la possibilité de modifier vos informations ou saisir vos identifiants/mot de passe fournis par l'établissement de votre enfant.

MODIFIER **CONTINUER**

Chiquer sur **continuer**.



SCOLARITÉ SERVICES

Bienvenue **FRANÇOIS LE MOÛT**

Pour votre première connexion avec FranceConnect, veuillez saisir les identifiant et mot de passe de votre compte Education nationale (ATEN).

Aide pour la première connexion des parents

Vérification du compte ATEN

vous identifiant
Saisissez un identifiant

vous mot de passe
Saisissez un mot de passe

VALIDER

identifiant oublié ? 

mot de passe oublié ? 

Utilisez votre **compte Éducation nationale (ATEN)** : saisissez votre **identifiant et votre mot de passe personnel choisi lors de la première connexion**.

Si vous avez oublié votre identifiant cliquez sur ce lien





Se connecter avec le compte de l'Éducation Nationale (ATEN)

Vous avez aussi la possibilité de vous connecter avec votre compte Éducation nationale.

L'établissement vous a transmis les informations nécessaires à votre connexion (adresse de connexion, identifiant et mot de passe) par courrier ou voie électronique.

L'adresse internet pour accéder à Scolarité services est **indiquée sur votre courrier ou dans votre mail**. Elle commence par : **https://teleservices.ac-*******

Exemple de document transmis par l'établissement scolaire.

Pour y accéder, allez à l'adresse suivante :
https://teleservices.ac-*****

Identifiez-vous avec le compte « Education nationale » qui vous a été attribué :

Identifiant : julia.vet
Mot de passe (provisoire) : DCBRJDXU



Vous vous connectez pour la première fois



IDENTIFICATION

Pour votre première connexion, vous allez avoir besoin du **document fourni par courrier ou voie électronique par l'établissement de votre enfant**, sur lequel sont indiquées les informations nécessaires à la connexion.

Si vous n'avez pas reçu ce document, faites-en la demande auprès de l'établissement scolaire.

Renseignez **l'identifiant** et le **mot de passe provisoire** indiqués sur le document fourni par l'établissement.



CRÉATION D'UN NOUVEAU MOT DE PASSE

PREMIERE CONNEXION

Première connexion

Vos informations

vos informations

vos informations

Votre enfant: [REDACTED]

date de naissance*

26 04 2002

Indiquez la **date de naissance de votre enfant**.

nouveau mot de passe*

.....

(8 caractères minimum, 14 caractères maximum, chiffres ET lettres obligatoires)

Créez un nouveau mot de passe.

... confirmation du mot de passe*

.....

Confirmez-le.

Conseil : notez-le, vous en aurez besoin lors de vos prochaines connexions.

vos informations

vos informations

... confirmation de votre adresse mail*

vos informations

Entrez votre adresse de messagerie électronique*

Confirmez-la.

**Champ obligatoire*

****Cette adresse de messagerie est indispensable : sitôt ce formulaire validé, vous y recevrez un courriel contenant un lien sur lequel vous devez absolument "cliquer", afin de pouvoir accéder à vos services en ligne. Cette opération n'est à faire qu'une seule fois.**

Par la suite, cette adresse pourra également être utilisée pour :

- vous communiquer des informations importantes concernant vos services
- retrouver en cas d'oubli, votre identifiant ou votre mot de passe.

*Si vous ne possédez pas d'adresse de messagerie électronique, vous pouvez en créer une auprès de votre fournisseur d'accès à internet (Bouygues, Orange, Free, etc.) ou sur des sites comme gmail.com ou laposte.net

ANNULER

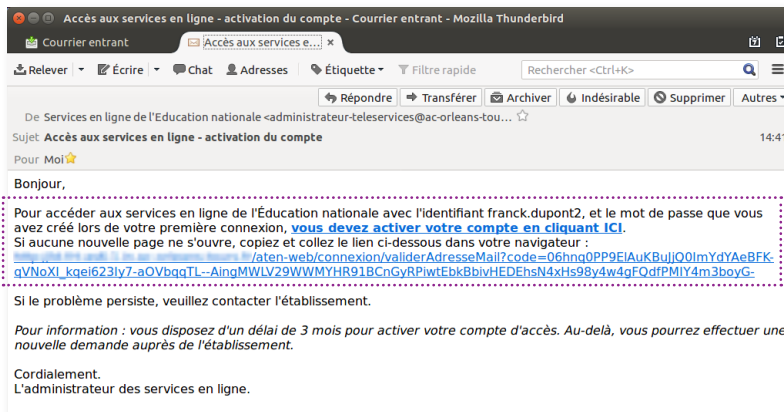
VALIDER



VALIDATION DE VOTRE COMPTE

Pour compléter votre inscription, **vous devez maintenant consulter votre messagerie.**

Un **courrier électronique vous a été envoyé** par les services de l'Éducation nationale.



Cliquez sur le lien contenu dans le message pour activer votre compte.

Si le lien ne peut pas être cliqué, recopiez-le dans votre navigateur (exemple: Chrome, Firefox, Internet Explorer...)



SI VOUS N'AVEZ REÇU AUCUN MESSAGE



Vérifiez dans le dossier « Courrier indésirable » ou « Spams » de votre messagerie.



Vous êtes maintenant inscrit sur Scolarité services.

Pour accéder aux services, cliquez sur le bouton correspondant.

Remarque

Notez l'identifiant

qui vous a été transmis et **le mot de passe** que vous avez créé.

Ils vous seront demandés à chaque connexion.

Vous vous êtes déjà connecté

Je me connecte avec mon compte ATEN

vous identifiant

vous mot de passe


VALIDER


[identifiant oublié ?](#) 

[mot de passe oublié ?](#) 

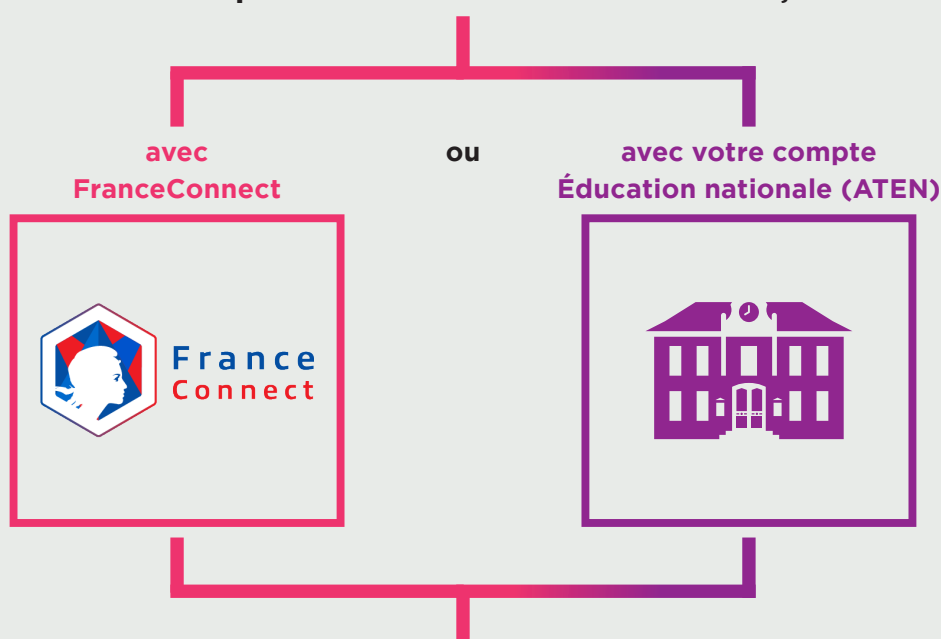
À chaque nouvelle connexion avec votre compte Éducation nationale (ATEN) :

 Indiquez votre **identifiant** et le **mot de passe** créé lors de votre première connexion.

 **Si vous avez oublié votre identifiant**, cliquez sur **«identifiant oublié»**.
Un message vous sera envoyé sur votre adresse de messagerie électronique.

 **Si vous avez oublié votre mot de passe**, cliquez sur **«mot de passe oublié»**.
Un message vous sera envoyé sur votre adresse de messagerie électronique.

Quel que soit votre mode de connexion,



vous accédez à l'ensemble des services en ligne mis à votre disposition par l'établissement scolaire et notamment au portail Scolarité services.